



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 16 février 2017

Statuer sur une demande de modification à la composition des commissions parlementaires

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2974-20170221

QUÉBEC

Réunion du jeudi 16 février 2017

Objet : Statuer sur une demande de modification à la composition des commissions parlementaires

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

- M. Pascal Bérubé (Matane-Matapédia), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de modification à la composition des commissions parlementaires

Concernant la demande adressée, le 14 février 2017 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions parlementaires, le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que le député de Groulx devienne membre permanent de la CET;
- Que le député de St-Maurice devienne membre permanent de la CET;
- Que la CET soit par conséquent formée d'un total de 15 membres.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Jacques Chagnon

FA/mcm

Québec, le 16 février 2017

ANNEXE I

Demande du député de Groulx au sujet
de modifications à la composition des commissions parlementaires



08. PRO. 3497-113-26

Claude Surprenant
Député de Groulx

Québec, le 14 février 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Commission de l'Assemblée nationale

Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

M. le Président,

Par la présente, je vous demande ainsi qu'aux membres de la Commission de l'Assemblée nationale d'accepter et d'entériner ma nomination à titre de député indépendant au sein de la commission de l'économie et du travail, tel que stipulé à l'article 122 du règlement de l'Assemblée nationale du Québec.

Je vous prie, M. le Président, d'accepter mes salutations distinguées.

Claude Surprenant

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.43
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-0958
Télécopieur : 418 643-0237

Bureau de circonscription
204, boul du Curé-Labelle, bureau 210
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7
Téléphone : 450 430-7890
Télécopieur : 450 430-4587
claude.surprenant.grou@assnat.qc.ca

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Monnerat, Marie-Claude

De: Montminy, Anik
Envoyé: 16 février 2017 16:19
À: Arsenault, François; Moreau, Lise; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre
Cc: Mignolet, Ariane; Huot-Gallien, Mélissa
Objet: RE: CAN - Demande du député de Groulx

M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice

De : Arsenault, François
Envoyé : 16 février 2017 11:49
À : Montminy, Anik; Moreau, Lise; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre
Cc : Mignolet, Ariane; Huot-Gallien, Mélissa
Objet : RE: CAN - Demande du député de Groulx

Ça va se faire par la CAN et déposé en Chambre: Pas besoin de motion du whip. Nous allons donc attendre le nom du nouveau membre avant de rendre le tout officiel.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 février 2017 11:20
À : Arsenault, François; Moreau, Lise; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre
Cc : Mignolet, Ariane; Huot-Gallien, Mélissa
Objet : RE: CAN - Demande du député de Groulx

Mon whip sera prêt mardi prochain

Je comprends qu'il n'y aurait pas de motion de faite en chambre OU mon whip doit en faire une ?

merci

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2017 11:41
À : Moreau, Lise; Berthiaume, Simon; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Demande du député de Groulx

Je vais attendre le nom du député supplémentaire du groupe parlementaire formant le gouvernement. À moins d'une objection de votre part, le changement deviendra alors officiel.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Moreau, Lise
Envoyé : 15 février 2017 11:38
À : Berthiaume, Simon; Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Demande du député de Groulx

Consentements.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

PLACE DES CITOYENS

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Berthiaume, Simon
Envoyé : 15 février 2017 11:32
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Demande du député de Groulx

Consentement.

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 février 2017 15:26
À : Montminy, Anik; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Demande du député de Groulx

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du député de Groulx afin de devenir membre de la CET. Si cette demande est accordée, le groupe parlementaire formant le gouvernement ajoutera un membre à cette commission conformément à l'article 122 du Règlement.

Je sollicite donc votre consentement afin de procéder par courriel ET pour répondre au nom de vos leaders respectifs pour ce qui suit :

- Que le député de Groulx devienne membre permanent de la CET
- Que le député de _____ devienne membre permanent de la CET (à indiquer par le PLQ)

Par la suite, le rapport de la CAN devra être déposé en Chambre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Montminy, Anik
Envoyé: 15 février 2017 06:53
À: Arsenault, François; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane; Huot-Gallien, Mélissa
Objet: RE: CAN - Demande du député de Groulx

Bonjour

Consentements

Je soumettrai à mon whip et je te reviens François dès que possible .

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 février 2017 15:26
À : Montminy, Anik; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Demande du député de Groulx

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du député de Groulx afin de devenir membre de la CET. Si cette demande est accordée, le groupe parlementaire formant le gouvernement ajoutera un membre à cette commission conformément à l'article 122 du Règlement.

Je sollicite donc votre consentement afin de procéder par courriel ET pour répondre au nom de vos leaders respectifs pour ce qui suit :

- Que le député de Groulx devienne membre permanent de la CET
- Que le député de _____ devienne membre permanent de la CET (à indiquer par le PLQ)

Par la suite, le rapport de la CAN devra être déposé en Chambre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Proxé aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 14 février 2017 15:28
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Berthiaume, Simon; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane
Objet: RE: CAN - Demande du député de Groulx

Consentements

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 février 2017 15:26
À : Montminy, Anik; Berthiaume, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Demande du député de Groulx

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du député de Groulx afin de devenir membre de la CET. Si cette demande est accordée, le groupe parlementaire formant le gouvernement ajoutera un membre à cette commission conformément à l'article 122 du Règlement.

Je sollicite donc votre consentement afin de procéder par courriel ET pour répondre au nom de vos leaders respectifs pour ce qui suit :

- Que le député de Groulx devienne membre permanent de la CET
- Que le député de _____ devienne membre permanent de la CET (à indiquer par le PLQ)

Par la suite, le rapport de la CAN devra être déposé en Chambre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE D'ARCADES

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.